

**Décompte cotisation et assurance**

**ADHESION au Syndicat des Apiculteurs d'Ille-et-Vilaine  
et Haute-Bretagne 2019**

L'adhésion au Syndicat 35 est de **22€**, elle inclut le droit au groupement d'achat, des réductions chez les fournisseurs, le droit de vote à l'AG, la possibilité de bénéficier de la souscription à l'assurance collective proposée par le Syndicat, la couverture en tant que bénévole lors des activités au sein du syndicat et aux différentes manifestations.

**Je désire recevoir les informations du syndicat uniquement par mail**

**ASSURANCE GROUPAMA**

L'assurance des colonies en responsabilité civile est **OBLIGATOIRE**. Si vous n'avez pas souscrit à titre individuel à cette assurance, le syndicat vous propose une assurance collective :

Formule « Complète » : responsabilité civile, assistance juridique, incendie, vol, vandalisme > **1,15€ par ruche**

**ECO-EMBALLAGES**

La contribution pour le recyclage des emballages a été fixée par Eco-Emballages à **0,04€ par ruche**. Elle s'impose à vous dès que vous commercialisez votre miel.

**Le décompte ci-joint et votre règlement par chèque** (à l'ordre du Syndicat des Apiculteurs 35) sont à faire parvenir **avant le 20 décembre 2018**

A : Syndicat des Apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et Haute-Bretagne  
**Delphine Levacher**  
**5bd Fontaines Pierre Blanche**  
**35520 POLIGNE**

Vous pourrez également adhérer au Syndicat lors de l'Assemblée générale, **Samedi 26 janvier 2019**. A défaut de réception des documents, vous ne serez **plus adhérent ni assuré** et votre abonnement aux revues ne sera **pas reconduit après le 1<sup>er</sup> JANVIER 2019**.

**L'Adhésion est valable du 1<sup>er</sup> Décembre 2018 au 30 Novembre 2019**. Les nouveaux adhérents n'auront pas le droit de vote à l'Assemblée Générale étant donné que celle-ci représente toutes les activités de l'année 2018.

je souhaite être inscrit sur le site en tant que cueilleur d'essaim

<b>NOM(s)</b>			
<b>Prénom(s)</b>			
<b>Adresse</b>			
<b>Code postal / Ville</b>			
<b>Téléphone</b>			
<b>Date de naissance</b>			
<b>Adresse mail</b>			
<b>Année de votre adhésion</b>			
<b>Profession</b>			
<b>N° d'apiculteur</b>			
<b>Nombres de ruches</b>			
	<b>Prix en € par ruche</b>	<b>Nombre de ruches</b>	
<b>Assurance Groupama</b> Formule « Complète » (compléter au verso)	<b>1,15€</b>		
<b>Adhésion au Syndicat des apiculteurs 35</b>		<b>22€</b>	
<b>ABONNEMENTS AUX REVUES APICOLES</b>			
« Abeilles et fleurs » (UNAF)		<b>28€</b>	
« Abeille de France » (SNA)		<b>25€</b>	
<b>Participation si vente de miel à éco emballage</b>		<b>0,04€ X nbre de ruches</b>	
<b>REVUE LE CARI</b>		<b>45€</b>	
<b>Don à l'UNAF</b> pour couvrir les frais de justice engagés pour les combats des apiculteurs contre les produits phytosanitaires (0.10€ par ruche)			
<b>TOTAL</b>			

**VERSO.....**

## DÉCLARATION D'EMPLACEMENTS DE RUCHERS pour ASSURANCES GROUPEAMA

Rucher	Nombre de ruches	Adresse ou lieu - dit	Commune	Code Postal
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				